



Dossier RENTREE 2018 Section Sportive Scolaire



SECTION RUGBY

Lycée des Catalins

Montélimar



Proviseur du lycée : Mme RASTELLO

Responsable section : M. CHAIX 06.71.90.76.43

Adresse lycée: 24 av des Catalins, BP 359, 26200 MONTE LIMAR

Téléphone : 04 75 00 76 76 Fax: 04 75 00 76 82

Site internet: <http://www.catalins.fr/> onglet Section Rugby

Quelle Philosophie?

Le projet et la finalité de Section Sportive Scolaire RUGBY de la cité des Catalins sont centrés sur la mise en adéquation et en pratique de 2 grands pôles:

LA REUSSITE et L'EPANOUISSEMENT SCOLAIRES de l'élève. LA REUSSITE et L'EPANOUISSEMENT SOCIAUX de l'adolescent.

La section sportive est un lieu d'amélioration de son potentiel et de ses performances, mais elle dépasse l'aspect purement sportif, pour participer à une **éducation plus globale.**

A ce titre l'activité rugby et les multiples valeurs qui la sous-tende, est intéressante.

La section rugby au sein de la cité des Catalins trouve son SENS autour de 6 points:

1- **La culture rugby ancrée** depuis des décennies sur le bassin Montilien (et plus généralement dans le quart Sud-est de la France) en dehors du lycée (en fédéral), mais aussi et surtout dans le cadre scolaire, particulièrement au Lycée des Catalins.

2- Il existe une **vitalité "rugbyistique" de la cité** à travers son Association Sportive Rugby dynamique, ainsi que le temps fort annuel que constitue la « Coupe de rugby des Catalins » (250 élèves).

3- **Un fil conducteur orienté vers la promotion des valeurs du rugby (vie collective, respect, loyauté).**

A ce titre, la Section Sportive Scolaire RUGBY « PROMOTION » de la cité des Catalins de MONTELMAR, est à la fois distincte et complémentaire de la Section Sportive Scolaire RUGBY « ELITE » de la cité Briffaut de VALENCE.

4- Des **infrastructures ciblées** :un équipement d'appareils de muscultation un espace de combat et de renforcement musculaire de 100 m² un terrain en herbe suffisant

5- Une Section Sportive Scolaire RUGBY existe depuis 3 ans au **collège Les Trois Vallées de La Voulte sur Rhône.**

Un lien naturel collège - lycée existe donc au niveau local. **Une continuité de l' offre de formation** est alors possible.

6- **La Cité scolaire des Catalins (LGT + LP) dynamise et renforce son image** en rajoutant une corde à son arc.

La Section sportive scolaire rugby sélectionne ses élèves-joueurs localement **sur le territoire Sud Drôme-Ardèche, mais possiblement sur l'ensemble de l'Académie de Grenoble.**

Les objectifs

de la section sportive rugby



LES OBJECTIFS SCOLAIRES ET EDUCATIFS :

- **Tendre** vers la réussite scolaire des élèves de la section (lien étroit avec les Professeurs Principaux) et la qualité de leur orientation (suivi du Conseiller d'orientation).
- **Développer** une culture humaniste à travers la culture physique, l'acquisition de compétences sociales et civiques, l'accès à l'autonomie et à l'initiative {Décret sur le socle commun de connaissances et de compétences D. n° 2006-830 du 11/7/2006}.
- **Intégrer** les élèves de la section rugby à la vie de l'établissement (participation à l'UNSS, à la coupe de rugby des Catalins, organiser une journée portes ouvertes de la section).
- **Contribuer** au dynamisme de l'Association Sportive (organisation par les élèves-joueurs de la « Coupe de rugby des Catalins » (annuelle), organisation de la journée portes ouvertes section, intervention ponctuelle au sein de l'AS rugby].



LES OBJECTIFS SPORTIFS :

- **Approfondir** sa pratique du rugby pour tendre vers un meilleur niveau (au niveau du jeu, mais aussi du règlement et de l'arbitrage {JO}).
- **Progresser** en complément de l'entraînement extrascolaire (notamment renforcement musculaire et combat).
- **Développer** une culture rugbystique (respect d'autrui, de soi-même, des infrastructures, esprit collectif, engagement, combativité, convivialité).
- **Gérer** sa vie physique (comportements sécuritaires, récupération, hygiène, suivi médical)

Fonctionnement de la Section :

Quelle EQUIPE-PROJET ?

- Proviseur du Lycée des Catalins : M. RASTELLO Marie
- L'enseignant EPS responsable: M. CHAIX Alain
- Personnel de santé scolaire référent: Mme AUREILLE Marie Paule
- Le médecin scolaire référent: Mme HANADE Paulette
- Le médecin du sport référent: M. DOREY Guillaume
- L'assistante sociale: Mme MATHEY Claire
- La conseillère d'éducation: Mme ESCUYER Suzanne
- Représentant du comité 26-07 de rugby : M. FROMENT Patrice

A quel ENDROIT?

Les entraînements ont lieu dans l'enceinte même du lycée, et occasionnellement si besoin, sur le stade en herbe à 3 minutes du lycée.

- Le stade en herbe du lycée de 60 x 45 m est un espace suffisant pour travailler (préparation physique intégrée, mouvement général et technique individuelle).
- Le « dojo » du gymnase du lycée offre une surface de 100 m² de tatamis (activités renforcement musculaire et combat)
- Un ensemble d'appareils de musculation.
- Une salle polyvalente équipée d'un vidéo projecteur (bilans collectifs et individuels).

Sur quels HORAIRES .

5 heures par semaine + l' UNSS du mercredi.

→ Le Lundi de 17h00 à 19h00: stade ou dojo ou salle de musculation.

→ Le Mercredi de 13h à 16h : stade du lycée ou gymnase du lycée +
rencontres UNSS (rugby et/ou autres).

RESPONSABLE et INTERVENANTS.

M. CHAIX Alain, professeur d'E.P.S., est le coordonateur de la section et de toute la formation théorique et pratique des élèves-joueurs avec intervention le lundi 16-18h.

Educateurs diplômés du BPGEPS (Brevet d'Etat) du club local de l'UMS interviennent le lundi-mercredi-jeudi.

Des interventions ponctuelles sont à prévoir:

L'ensemble des techniciens du comité Drôme- Ardèche de rugby (conseiller technique, responsable des sélections - de 15, - de 16 et - de 17 ans, conseillers territoriaux, éducateurs), Les entraîneurs du club local (UMS rugby), un médecin, un diététicien, un rugbyman et une rugbywomen de haut niveau locaux.

Profil et charte de l'élève-joueur:

Les ELEVES-JOUEURS de la SECTION:

- Ils sont issus des départements de la **Drôme et de l'Ardèche** (plutôt sud).
- l'effectif est **de 30 élèves-joueurs au maximum** pour assurer un suivi de qualité.
- Ils sont à la rentrée 2018 en 2^{nde} et 1^{ère} ou en Terminale :
Au **Lycée Tech** : **toutes sections, y compris ST2S (recrutement féminin)**.
Au **Lycée Pro** : **toutes sections**.
- **La Section Sportive Scolaire Rugby des Catalins est régie par son propre règlement.**
- **Entraînement 5 H par semaine sur le temps scolaire** mais en dehors des cours d'EPS obligatoires.
- **Ils suivent normalement les cours d'EPS** et participent obligatoirement à l'UNSS Rugby + temps forts (matches et/ou entraînements, arbitrage, cross départemental, raid pleine nature).
- Ils sont intégrés dans différentes classes ou constitueront le noyau d'une classe.

Ils sont licenciés F.F.R. et jouent le week-end dans leurs clubs respectifs.

Charte de l'élève-joueur

- **Respecte le règlement intérieur du lycée, ainsi que le règlement propre à la Section Rugby des Catalins.**
- Se donne les moyens de **réussir scolairement.**
- Donne une **image positive du sportif.**
- **Assiste à tous les entraînements.**
- Tient soigneusement à jour son carnet de liaison (reports de notes, liaisons...)
- **Assume les exigences** d'une pratique d'un certain niveau sportif et scolaire.
- **Transmet** dans son club les valeurs et les connaissances acquises.
- Etablit une **relation de confiance** avec les responsables de la Section.
- **Respecte** ses camarades.
- **Respecte** l'ensemble des personnels de l'établissement.
- **Accepte les tâches nécessaires à la vie d'un groupe.**

ATTENTION: les élèves sont en période d'essai jusqu'aux vacances de Toussaint.

Suivi médical

Le suivi médical des élèves s'inscrivant en Section Sportive Scolaire, est obligatoire (B.O. N° 38 du 20/10/2011).

Les OBJECTIFS de ce suivi médical:

- *Apprécier l'état de santé des élèves et s'assurer de la non contre indication à la pratique du Rugby et à l'entraînement en Section Sportive Scolaire.*

- *Préserver la santé des élèves.*

La DEMARCHE à suivre:

- Effectuer la visite médicale auprès d'un médecin **titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.**

- Cette visite médicale vous permet d'obtenir un **certificat médical de non contre indication, indispensable pour valider le dossier.**

- Pour cette visite, veuillez vous munir de la fiche médicale ci-jointe en annexe. Vous pouvez effectuer cette visite auprès des Centres Médicaux Sportifs (CMS) existant en Drôme et Ardèche, ou auprès des médecins titulaires du CES de médecine du sport. Vous pouvez également trouver la liste complète des médecins du sport sur le site Internet suivant : www.conseil-national.medecin.fr. Précisez dans la recherche avancée «médecine et biologie du sport» dans la rubrique DISCIPLINE, ainsi que le département et/ou la ville souhaitée pour obtenir une liste complète.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les médecins conseillers des Directions Régionales de la Jeunesse et Sports.

Le SUIVI au lycée:

Par les professeurs EPS : l'observation:

- de la baisse globale des performances
- d'une fatigue ou d'une irritabilité inhabituelle
- de la modification de la fréquence cardiaque de repos
- de blessures musculaires et tendineuses répétitives
- de la baisse des défenses immunitaires de l'organisme avec infections : virus, grippe, rhume..

Par l'infirmière scolaire : la fréquence des passages à l'infirmierie.

Par l'assistante sociale et la psychologue : les problèmes particuliers.